

Des données fiables pour le suivi du secteur industriel formel

L'enquête annuelle dans l'industrie

Mireille Razafindrakoto¹

Le suivi de l'activité industrielle formelle constitue en principe une activité routinière des instituts nationaux de statistique. Cependant, rares sont les pays africains où les données disponibles sur ce secteur sont vraiment fiables. Les diagnostics macroéconomiques reposent pourtant en grande partie sur les informations concernant l'offre productive, en particulier manufacturière. Pour Madagascar, la connaissance de l'évolution du tissu industriel est d'autant plus centrale que ce secteur est censé jouer un rôle moteur dans le cadre de la stratégie de développement et d'ouverture du pays. L'expérience malgache d'une enquête annuelle dans l'industrie illustre ainsi la possibilité de mettre en place un dispositif solide et fiable pour apprécier la dynamique du secteur industriel formel, ainsi que l'intérêt d'une telle démarche.

Rares sont les pays où les données statistiques sur le secteur industriel sont inexistantes. Le suivi de l'activité industrielle, au moins pour sa partie formelle, est en effet censé relever d'une pratique routinière des instituts nationaux de statistique ou des ministères qui en sont chargés. Il ne devrait donc pas présenter de difficultés majeures. Ainsi, dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne membres d'Afristat, un dispositif de suivi de la production industrielle existe, et des données comptables sur la production sont élaborées (Afristat, 1998). On peut donc s'interroger sur l'intérêt de mettre en avant l'expérience malgache pour porter un éclairage sur la mise en place d'un dispositif statistique sur le secteur industriel formel.

Cependant, les apparences sont souvent trompeuses concernant les données statistiques supposées standard sur les pays d'Afrique subsaharienne. Des données sur l'industrie sont fournies par des annuaires internationaux. Elles proviennent

d'enquêtes menées dans les pays concernés et, figurant dans ces annuaires, elles ont d'une certaine manière reçu l'aval d'institutions dont la notoriété ne peut être remise en cause (Banque mondiale, Onudi (Organisation des Nations unies pour le développement industriel), BIT (Bureau international du travail), etc.). Mais pour peu que l'on s'intéresse un minimum à la façon dont les opérations statistiques ont été conduites, la première impression positive sur la disponibilité des informations laisse très vite place à la déception. La qualité des données est le plus souvent problématique. Beaucoup de statisticiens s'en accommodent sous prétexte qu'il est difficile de faire mieux, faute de moyens matériels ou humains. Les analystes, après un rituel introductif sur la fiabilité incertaine des données, considèrent apparemment *in fine* ce problème comme secondaire (Naudet, 1999).

Par ailleurs, l'importance de disposer d'informations statistiques de qualité sur le secteur industriel

¹ Mireille Razafindrakoto est chercheur à l'IRD en poste à Dial. Elle a travaillé au sein du projet Madio à Madagascar de 1994 à 1999.

semble s'estomper avec le changement des priorités dans les stratégies préconisées par les institutions internationales. Si dans les années 1980 la connaissance du secteur manufacturier présentait un intérêt manifeste, l'accent ayant été mis entre autres sur l'industrialisation des pays en développement, aujourd'hui la disponibilité de données de qualité dans ce domaine apparaît loin d'être primordiale². Ainsi les efforts consentis pour améliorer la connaissance du secteur industriel sont devenus limités dans les pays d'Afrique subsaharienne.

L'objectif de cet article est de montrer, à travers l'expérience malgache, la possibilité de mettre en place un dispositif solide et fiable de suivi du secteur industriel formel d'une part, et l'intérêt d'une telle entreprise d'autre part. Les besoins en termes d'informations découlent en effet de la connaissance de l'usage potentiel de ces informations. Parallèlement, la pérennité du dispositif dépend étroitement de la mise à profit des résultats obtenus en aval.

Dans une première partie de l'article, la présentation du contexte et des défis pour le cas de Madagascar donne un aperçu des enjeux. Les choix méthodologiques retenus pour le suivi du secteur industriel formel font l'objet de la deuxième partie. La troisième et la quatrième parties traitent respectivement des principales difficultés rencontrées et des moyens de les surmonter. Enfin, la dernière partie porte sur les résultats acquis, et témoigne de l'intérêt du dispositif mis en place.

Le contexte et les défis

De graves lacunes dans le système d'information...

En 1994, l'état de l'information sur le secteur industriel à Madagascar était particulièrement lacunaire. Ce constat pouvait paraître surprenant dans la mesure où les sources d'information étaient multiples. Le ministère de l'Industrie menait, avec l'appui de l'Onudi, une enquête trimestrielle depuis 1990. L'Instat collectait des informations mensuelles sur l'industrie depuis 1970. Le ministère du Plan avait effectué une enquête de conjoncture sur toutes les entreprises (industrielles et de service) en 1991, 1992 et 1994. Des enquêtes ponctuelles, notamment sur les entreprises franches avaient également été menées. Enfin, le ministère du Travail collectait des

informations statistiques sur l'emploi auprès des grandes entreprises du pays. Cette multiplicité des enquêtes pouvait être considérée dans un premier temps comme un point positif. Malheureusement, de graves lacunes existaient dans chacune de ces opérations statistiques, et en fait, ce foisonnement de sources n'en était que le révélateur. Il témoignait parallèlement de problèmes de coordination entre les institutions. Un diagnostic précis de la méthodologie et des résultats de ces différentes opérations de collecte a permis de mettre en exergue les faiblesses du système d'information sur le secteur industriel (Razafindrakoto, 1994a). Aucune source n'était complète ni fiable, au point qu'il était difficile de statuer sur la croissance ou la récession du secteur industriel au cours des années précédentes. La confrontation des analyses issues de l'exploitation de différentes sources révélait des contradictions majeures sur l'évolution de l'activité industrielle (Razafindrakoto, 1994b ; Randrianarison, 1995). En fait, deux griefs principaux pouvaient être retenus à l'égard des différentes enquêtes.

D'une part, faute de plan de sondage précis, aucune de ces enquêtes ne portait sur un échantillon représentatif. Le dernier recensement des entreprises relativement fiable datait de plus de dix ans (1984). Depuis, aucune démarche rigoureuse n'avait été menée pour mettre à jour les fichiers pouvant servir à la constitution d'une base de sondage. Plutôt que de consentir à un investissement pour actualiser le fichier de la base de sondage des enquêtes, de façon à couvrir la totalité du secteur industriel, la tendance avait souvent été de se contenter d'un suivi de quelques grandes entreprises. Le raisonnement sous-jacent était que cette démarche suffisait pour apprécier l'évolution du secteur. Mais cette solution est loin d'être satisfaisante et mène même à des résultats erronés, dès lors que l'on cherche à avoir un diagnostic macroéconomique et non seulement des informations microéconomiques sur certaines entreprises. De façon générale, l'importance de la qualité des enquêtes, en particulier du champ couvert, a d'ailleurs été identifiée comme primordiale par Sérurier (1998) et Desrosières (1998), pour la confection de données macroéconomiques, et notamment comptables.

D'autre part, les données recueillies étaient rarement valorisées. Certaines enquêtes n'avaient apparemment jamais fait l'objet d'exploitation. Quand les documents d'analyse existaient, ils restaient le plus souvent trop succincts, se limitant à une succession de tableaux. Il était ainsi difficile de se convaincre de leur utilité.

À ces deux problèmes s'ajoutaient ceux liés à la formulation du questionnaire (trop lourd ou incom-

² Les financements des bailleurs de fonds, en termes d'appui au système d'informations statistiques, sont devenus le plus souvent concentrés sur les enquêtes portant sur les ménages. Plus particulièrement, le dispositif statistique en matière de santé et d'éducation a été renforcé (Afristat, 1998).

plet), à l'organisation de la collecte sur le terrain, sans parler de l'absence d'une politique globale et cohérente de publication et de diffusion des résultats des différentes opérations de collecte.

...Sur un secteur censé jouer un rôle moteur

Malgré son poids relativement faible dans le PIB, le secteur industriel joue un rôle prépondérant dans l'évolution économique de Madagascar. La politique de libéralisation affichée par les autorités depuis le milieu des années 1990 fait de l'émergence du secteur privé, et plus particulièrement du secteur industriel exportateur, le fer de lance de la stratégie de développement du pays. Mais cet impératif ne se limite pas au stade du discours. Les analyses sur les perspectives macroéconomiques du pays montrent que la dynamisation de l'offre domestique, notamment en termes de produits manufacturés, et de l'investissement privé peuvent permettre d'inscrire l'économie malgache sur la voie d'une croissance durable (Razafindrakoto et Roubaud, 1998). Avec l'ouverture du pays, les opportunités qui peuvent être saisies sur le marché extérieur, notamment par les entreprises franches, sont en effet loin d'être négligeables. De même, la forte montée des importations témoigne d'une demande intérieure en expansion, qui, à défaut d'être satisfaite localement, peut aggraver le déficit extérieur. Compte tenu de ces enjeux, l'inexistence de sources d'information fiables sur l'évolution du secteur industriel depuis la fin des années 1980, enregistrée en 1994, était particulièrement problématique. La situation était d'autant plus paradoxale qu'avec la réalisation de l'enquête 1-2-3 par le projet Madio au cours de l'année 1995, le secteur informel était en passe d'être mieux connu que le secteur formel³.

La disponibilité d'informations sur le secteur industriel joue en fait à plusieurs niveaux dans le processus de transition en cours à Madagascar. Ces informations servent d'abord aux gouvernants pour définir, orienter et évaluer les politiques économiques, l'appréciation de la trajectoire du pays passant forcément par la connaissance de la dynamique du secteur productif, et donc de l'industrie. Les opérateurs privés ont aussi besoin de données pour connaître l'environnement dans lequel ils évoluent, mieux gérer leurs entreprises, et accroître ainsi leur efficacité. Enfin, la progression de la démocratisation, préconisée par les grandes institutions internationales dans tous les pays, repose sur la possibilité de mobiliser des informations adéquates.

Concrètement, les entrepreneurs, qui représentent une partie de la société civile, ayant un poids important dans l'économie, sur la base de documents chiffrés sur l'impact des politiques, disposent de moyens d'exercer des pressions sur le gouvernement et d'influer sur la conduite des affaires nationales. La nécessité de disposer d'un dispositif fiable suivant l'évolution du secteur industriel ne fait ainsi aucun doute. Elle a conduit le projet Madio à mettre en place une enquête annuelle dans l'industrie à partir de 1995.

Les choix méthodologiques

Les objectifs

Compte tenu de la quasi-inexistence d'informations statistiques de qualité sur l'industrie, deux objectifs principaux ont été assignés à l'enquête annuelle dans l'industrie (EAI).

En premier lieu, il s'agit de mieux connaître le tissu industriel malgache par une enquête nationale. On cherche à quantifier son poids dans l'économie, et à observer ses principales caractéristiques. Au-delà de ses variables structurelles, on s'intéresse aux performances et aux comportements économiques des industries formelles. Enfin, les perspectives et les problèmes rencontrés par les opérateurs sont passés en revue, afin que les principales entraves qui grèvent la croissance industrielle puissent être explicitées et, si possible, levées.

Le second objectif est de permettre le suivi au cours du temps de ce secteur stratégique qu'est l'industrie. En effet, l'enquête dans l'industrie perdrait une partie de son intérêt si elle devait rester ponctuelle. Il est clair que le pilotage de la politique économique requiert de pouvoir suivre en temps réel les inflexions de la dynamique industrielle, ainsi que ses contraintes et les moyens de les contourner.

Le champ de l'enquête

Le champ de l'enquête est l'ensemble des entreprises industrielles formelles présentes sur le territoire national malgache.

Un seul questionnaire est rempli par chaque entreprise, même si elle comprend plusieurs établissements. Bien qu'il aurait été préférable d'effectuer l'enquête auprès de chaque établissement, le choix de l'entreprise comme unité enquêtée découle de trois contraintes :

- la comptabilité des établissements se fait dans beaucoup de cas au niveau du siège social de l'entreprise (comptes consolidés) ;
- un certain nombre de données qualitatives (par

³ Voir dans ce numéro de *Statéco* l'article de Faly Rakotamanana, Rachel Ravelosoa et François Roubaud sur l'enquête 1-2-3.

exemple sur les perspectives d'avenir) ne peuvent être fournies que par des responsables des sièges sociaux ;

- la base de données disponible la plus actualisée (annuaire Minas⁴) ne répertorie que les sièges sociaux des entreprises.

Le premier critère choisi pour délimiter le champ de l'enquête annuelle dans l'industrie est l'enregistrement administratif de l'entreprise. L'enquête concerne ainsi les entreprises industrielles dont les établissements ont un numéro statistique, l'inscription à l'Instat étant en principe une étape obligatoire pour l'enregistrement formel d'une entreprise.

Cependant, ce critère apparaît insuffisant pour couvrir la totalité du tissu industriel formel et pour établir la jonction avec le secteur industriel informel.

D'une part, il existe un certain nombre d'entreprises qui doivent être dans le champ de l'enquête (du fait de leur statut, de leur activité, de leur mode de fonctionnement ou de leur taille), et qui ne sont pas inscrites à l'Instat. C'est le cas notamment de certaines entreprises agréées au régime de la zone franche ou du code des investissements). Ces dernières doivent évidemment être retenues pour l'enquête. À moins d'une volonté délibérée d'exercer une activité clandestine, ces entreprises figurent dans au moins un fichier administratif (celui du ministère de l'Industrie, du service des Douanes, du service des Contributions directes, de la Caisse nationale de prévoyance sociale...). Le recoupement des différents fichiers permet ainsi de compléter la base de sondage.

D'autre part, parmi les entreprises enregistrées, certaines ont un mode de fonctionnement qui s'apparente plus à celui du secteur informel qu'à celui du secteur formel, notamment par l'absence d'une comptabilité écrite formelle. Ce problème concerne essentiellement les entreprises individuelles (*a priori* de petite taille). Mais compte tenu des difficultés pour connaître à l'avance le mode de fonctionnement de ces dernières, nous avons retenu comme champ de l'enquête la totalité des entreprises enregistrées. Les entreprises du secteur informel peuvent ensuite être repérées au cours de l'exploitation des données par l'intermédiaire d'une question spécifique sur la tenue ou non d'une comptabilité formelle (bilan, compte d'exploitation ou comptabilité simplifiée servant pour les déclarations au service des Contributions directes). Cette

approche permet par ailleurs d'évaluer le nombre et les caractéristiques des établissements qui ont un numéro statistique mais peuvent être classés dans le secteur informel.

Le deuxième critère retenu pour la définition du champ de l'enquête annuelle dans l'industrie est la **branche d'activité**. L'ensemble des branches industrielles (y compris l'industrie extractive et l'agro-industrie) est couvert par l'enquête. Les entreprises de la branche du bâtiment et des travaux publics exerçant à la frontière du secteur secondaire et du secteur tertiaire, elles sont également enquêtées. Précisons par ailleurs que le champ de l'enquête inclut les entreprises du secteur artisanal qui sont enregistrées formellement, la frontière entre l'artisanat et l'industrie "moderne", telle qu'elle est définie dans le langage courant étant assez floue.

Ainsi, l'utilisation de critères simples pour la définition du champ de l'enquête vise, d'une part à faciliter la collecte des données, et d'autre part à couvrir la totalité du tissu industriel formel malgache, la couverture de sa composante informelle étant par ailleurs assurée par l'enquête 1-2-3 réalisée par le projet Madio.

Le plan de sondage

La base de sondage a été élaborée à partir de différentes sources lors de la première édition de l'enquête en 1995 (encadré 1). Elle est mise à jour chaque année : il s'agit d'éliminer les entreprises dont la disparition a été constatée sur le terrain lors de la précédente enquête, et de compléter la base en tenant compte des nouvelles créations d'entreprises enregistrées à partir du fichier des établissements de l'Instat.

La base de sondage est divisée en quatre strates ou segments selon le statut juridique des entreprises et leur régime fiscal. Le mode de tirage de l'échantillon d'entreprises à enquêter diffère selon les segments.

Le premier segment regroupe les **sociétés anonymes (SA)** hors zone franche, qui sont dans une très large majorité des grandes entreprises (en termes d'emploi, de chiffre d'affaires ou de production)⁵. Elles sont enquêtées de manière exhaustive.

Le deuxième segment comprend les **sociétés à responsabilité limitée (SARL)** hors zone

⁴ Il s'agit d'un annuaire établi par une société privée de services pour les entreprises.

⁵ Ce groupe comprend aussi les sociétés d'État et les sociétés d'économie mixte. Les coopératives ou associations connues pour leur grande taille y sont également intégrées.

Encadré 1**La constitution de la base de sondage**

La disponibilité de plusieurs sources administratives (Razafindrakoto, 1994a) a permis la construction d'une base de sondage des entreprises industrielles lors de la première enquête annuelle dans l'industrie en 1995. Un groupe de travail dirigé par le projet Madio et réunissant un certain nombre d'institutions (Instat, direction des Impôts, ministère de l'Industrie, Onudi, Caisse nationale de prévoyance sociale, service des Douanes) a été mis en place pour favoriser la collaboration entre ces différents partenaires. L'objectif principal de ce groupe de travail était de confronter les différents fichiers administratifs et de les mettre à jour. Cependant, ce dernier objectif ne pouvant être atteint qu'au terme d'un travail de longue haleine, notamment parce que les différents fichiers comprenaient également les établissements du secteur tertiaire, nous n'avons pas attendu sa réalisation, compte tenu du caractère urgent de la disponibilité de statistiques fiables sur l'industrie.

Ainsi, grâce à un laborieux travail de recoupement de fichiers et à une connaissance du milieu, les plus grosses entreprises industrielles a priori en activité ont pu être identifiées. Environ 800 entreprises (sociétés anonymes, sociétés d'État, sociétés d'économie mixte, et quelques sociétés à responsabilité limitée (SARL)) ont été retenues au terme de ce travail. Nous avons utilisé au cours de cette première étape :

- le fichier des établissements de l'Instat (2 293 sociétés) : ce fichier n'enregistre pas les disparitions d'entreprises. Ainsi, des établissements créés dans les années 1960, et qui n'existent plus depuis longtemps, figurent encore dans ce fichier ;
- le fichier du ministère de l'Industrie (1 525 sociétés) ;
- le fichier des entreprises qui ont exporté ou importé en 1992 ;
- le fichier des entreprises enquêtées en 1993 et 1994 par l'Instat ;
- le fichier des entreprises industrielles de l'enquête de conjoncture du ministère du Plan ;
- le fichier des entreprises de la Commission de l'océan Indien (COI) ;
- l'annuaire Minas élaboré par une société privée, et donnant des informations relativement détaillées et à jour sur les entreprises à Madagascar.

Partant de ce travail d'identification des plus grandes entreprises, quatre groupes d'entreprises (segments) ont été distingués au sein de la base de sondage.

Segment 1 : les sociétés anonymes (SA) hors zone franche

Ce segment est constitué des grosses entreprises identifiées précédemment qui sont des sociétés anonymes (hors zone franche), auxquelles on a ajouté les SA de création récente (donc moins connues et pouvant être absentes des fichiers précédents) enregistrées dans le fichier des établissements de l'Instat.

Segment 2 : les sociétés à responsabilité limitée (SARL) hors zone franche

Pour saisir dans son intégralité l'ensemble des entreprises du secteur industriel formel, il est nécessaire de toucher les sociétés de taille plus modeste et moins connues que les grosses entreprises retenues à l'issue de la première étape décrite ci-dessus. Ainsi, aux SARL appartenant à la liste constituée dans cette première étape, on a ajouté un deuxième sous-groupe constitué des autres SARL contenues dans le fichier des établissements de l'Instat.

Segment 3 : les entreprises individuelles (EI)

Étant donné le nombre élevé de ces entreprises, nous avons adopté une stratégie différente de celles présentées précédemment pour les sociétés. Le critère choisi pour définir le champ de l'enquête étant l'enregistrement à l'Instat, le fichier des établissements de l'Instat a servi pour constituer la base de sondage. Ce fichier incluait environ 26 000 établissements individuels, dont environ 5 000 pour le bâtiment et les travaux publics, 7 000 pour le textile et 3 000 pour l'agro-alimentaire, et regroupait environ 23 300 EI industrielles. Les adresses de ces dernières n'étaient cependant disponibles que pour 13 000 d'entre elles. On n'a gardé que ce sous-groupe en prenant comme hypothèse que la majorité des établissements sans adresse n'existaient plus de façon officielle.

Segment 4 : les entreprises franches

Pour ce segment, il s'agissait d'établir la liste la plus complète possible de toutes les entreprises franches en partant de la liste des agréments donnés par le ministère de l'Industrie, la demande d'agrément constituant une étape obligatoire pour que les entreprises franches puissent exercer leur activité. Cette liste n'était pas vraiment à jour et les adresses des entreprises n'y étaient pas toujours mentionnées.

franche⁶. Elles sont en général de taille intermédiaire. L'enquête est exhaustive pour un premier sous-groupe formé d'entreprises de taille importante. Dans le second sous-groupe, constitué à partir du fichier des établissements de l'Instat, un sondage stratifié selon la branche d'activité est appliqué.

Le troisième segment concerne les **entreprises individuelles** (EI). L'enquête porte sur un échantillon d'EI tiré du fichier des établissements de l'Instat, stratifié suivant deux critères : la branche d'activité et la province⁷. Compte tenu du nombre important d'EI, les taux de sondage sont beaucoup plus faibles que pour le deuxième segment. Ces taux peuvent varier sensiblement entre les branches, car on veille à ce qu'un nombre minimum d'entreprises représente chaque branche dans l'échantillon de l'enquête.

Enfin, le quatrième segment isole les **entreprises franches** (EF), quel que soit leur statut juridique. L'enquête est exhaustive pour ces entreprises, compte tenu de leur faible nombre et du souci de mieux saisir leur spécificité ainsi que leur dynamique⁸.

Sachant que dans un premier temps, on a préféré se fixer des objectifs en terme de nombre d'entreprises effectivement enquêtées (taille des échantillons), et que l'on était dans une phase exploratoire, les taux de sondage appliqués pour les SARL et les EI ont varié suivant les années en fonction du nombre de créations et de disparitions d'entreprises. Après quelques années d'enquête, ces taux tendent à se stabiliser, la dynamique démographique des entreprises étant mieux connue, et le nombre d'entreprises enquêtées (environ 800 au total) étant jugé satisfaisant pour la fiabilité des données. Les taux de sondage sont ainsi de 30% environ pour les SARL, et de l'ordre de 5% en moyenne pour les EI.

⁶ Les coopératives et les associations qui entrent dans le champ de l'enquête sont classées avec les SARL, à l'exception de celles qui sont connues pour leur grande taille.

⁷ En dehors de la raison sociale et du statut juridique de l'entreprise, les variables enregistrées dans le fichier des établissements de l'Instat se limitent à la branche d'activité et à l'adresse.

⁸ Si la première année (1995), seules les entreprises industrielles étaient inscrites dans le champ de l'enquête, il a été décidé d'inclure également les entreprises franches de service les années suivantes. Ce choix se justifie dans la mesure où il est intéressant d'avoir des informations sur l'ensemble de la zone franche. Les entreprises de service sont toutefois isolées lors de l'exploitation des données.

Le questionnaire

Le questionnaire de l'enquête annuelle dans l'industrie est composé de trois parties : la fiche réponse (détachée du questionnaire), la partie quantitative et la partie qualitative.

La **fiche réponse** a un double objectif : le suivi du déroulement de l'enquête d'une part, le calcul des pondérations nécessaires pour l'exploitation des données d'autre part. Sa gestion doit être rigoureuse. Elle doit être parfaitement remplie, même pour les entreprises qui ne sont plus en activité mais qui sont dans l'échantillon de l'enquête. Les informations collectées dans cette fiche font l'objet d'une saisie. Elles concernent :

- les variables identifiant l'entreprise (raison sociale, adresse) qui ne figurent pas dans le questionnaire proprement dit pour respecter le souci de confidentialité de l'enquête⁹ ;
- les variables servant pour le calcul des poids : la branche, le segment, une variable caractérisant la taille, ainsi qu'une variable permettant de savoir s'il s'agit d'une ancienne entreprise (et auquel cas si elle a répondu ou non à l'EAI précédente) ou d'une entreprise nouvellement créée ;
- le déroulement de l'enquête : date de dépôt et de retour du questionnaire, nombre de passages, qualité du remplissage, raison du non-remplissage.

Le **questionnaire quantitatif** est relativement standard et comprend six modules :

- un module d'identification recueillant la date de début de l'activité de l'entreprise, sa forme juridique, son régime fiscal, la nature de son capital (publique, privée, étrangère), la tenue ou non d'une comptabilité et sur quelle période, et sa branche d'activité ;
- un module sur le compte de résultats de l'entreprise reprenant les principales variables du plan comptable en vigueur, de la production au résultat net ;
- un module sur la main-d'œuvre collectant les effectifs (permanents ou temporaires) selon la catégorie socioprofessionnelle et les frais de personnel ;
- un module sur les matières premières et les autres charges externes récapitulant la valeur des intrants (locaux et importés) ainsi que l'évolution des prix unitaires des principaux produits et leurs poids dans la valeur totale des matières premières pour évaluer les volumes ;
- un module sur les ventes et les recettes

⁹ Seuls les numéros d'identification sont repris dans le questionnaire proprement dit et dans les fichiers exploités.

récapitulant les montants sur le marché local et à l'exportation, ainsi que l'évolution des prix unitaires des principaux produits vendus et leurs poids dans la valeur totale des ventes pour estimer les dynamiques en volume ;

- un module sur l'investissement et son financement, ainsi que sur la valeur et le type des actifs immobilisés.

La partie qualitative du questionnaire comprend un module fixe, repris chaque année, sur les conditions d'activité et les perspectives d'avenir. Les chefs d'entreprise sont interrogés sur leurs appréciations sur la conjoncture et leurs prévisions concernant leur propre entreprise (évolution de la production, des investissements et des prix). D'autres modules qui changent chaque année viennent s'ajouter à ce module fixe. Ils sont définis en fonction des sujets d'actualité, et suivant les demandes émanant des institutions publiques ou des groupements d'opérateurs économiques :

- en 1995, un module spécifique a été consacré aux entreprises franches compte tenu du rôle catalyseur qu'on voulait leur voir jouer les années suivantes ;
- en 1996, les thèmes développés ont porté sur les contraintes et les atouts de l'économie malgache, ainsi que sur la perception de la politique économique par les industriels ;
- en 1997, la question de la fiscalité, ainsi que les problèmes de gestion des ressources humaines (politiques salariale et sociale) ont été abordés ;
- en 1998, les industriels ont été sollicités pour donner leur opinion sur quatre sujets : l'accès au crédit, le marché et la concurrence, la réforme de l'État, et enfin les privatisations et l'ouverture aux investissements étrangers.

L'organisation des opérations

Le calendrier des opérations de l'enquête annuelle dans l'industrie (EAI) est présenté à la figure 1, et les moyens humains mobilisés et l'organisation de travail sont récapitulés dans l'encadré 2. Pour assurer la meilleure qualité possible de la collecte, plutôt que d'envoyer les questionnaires par voie postale¹⁰, des enquêteurs sont mobilisés pour déposer les questionnaires et les récupérer au bout d'un délai précis. Les opérations sur le terrain sont prises en charge par les antennes de l'Instat au niveau des provinces. L'équipe centrale conduit l'enquête dans la capitale, zone de forte concentration des entreprises.

¹⁰ C'est ce qui est fait pour l'enquête de conjoncture effectuée par l'Instat, qui sert au calcul de l'indice de la production industrielle, et dont on a déjà souligné plus haut la faible qualité.

La qualité de la collecte repose en grande partie sur les compétences et l'opiniâtreté d'une cinquantaine d'enquêteurs, encadrés par une douzaine de superviseurs, qui ont de lourdes tâches face à des industriels réticents¹¹. Ils doivent localiser les entreprises (dont les adresses ne sont pas toujours précises), pouvoir convaincre les industriels de l'intérêt de l'enquête (en présentant notamment les résultats des EAI précédentes), relancer ces derniers, aider les chefs d'entreprises individuelles à remplir le questionnaire¹², et enfin vérifier la qualité des informations fournies (cohérence des données, existence de réponse pour les variables clés du questionnaire).

L'expérience montre que cette phase de collecte sur le terrain dure entre quatre et cinq mois. Pour limiter cette durée, ou du moins la respecter, la sensibilisation des entreprises apparaît primordiale. Ainsi, plusieurs idées allant dans ce sens ont été appliquées :

- un co-parrainage de l'enquête par l'Instat et deux organismes réunissant les principaux groupements d'opérateurs industriels (Conseil national de l'industrie et Comité de recherche sur la compétitivité) a été institué. Ces groupements interviennent ainsi lors de l'élaboration du questionnaire, et sensibilisent par la suite leurs membres pour participer à l'EAI ;
- le résumé des résultats de l'EAI précédente est distribué à toutes les entreprises enquêtées ;
- un exemplaire du rapport complet de l'EAI précédente est confié à chacun des enquêteurs pour qu'ils puissent le présenter aux entrepreneurs qui émettent des doutes sur l'intérêt de l'opération. Les brochures sont récupérées à la fin de l'enquête ;
- les interventions dans les médias (télévision, radio, presse écrite) sur l'EAI et ses résultats ont été multipliées pour favoriser la réussite de l'opération ;
- enfin, de courts messages informant du démarrage de l'enquête ainsi que de son objectif, et relançant les entreprises réticentes, sont également diffusés dans les médias au début des opérations de terrain et un mois et demi avant la fin officielle de la collecte.

¹¹ Ce problème de la réticence à fournir des informations est évoqué plus loin. L'enquête annuelle dans l'industrie est pourtant une enquête officielle, donc obligatoire, mais le montant des amendes à l'encontre des entreprises qui refusent de répondre est dérisoire (2 000 francs malgaches). Cette difficulté, propre aux enquêtes sur les entreprises, ne se rencontre pas pour les enquêtes auprès des ménages, du moins à Madagascar.

¹² Les chefs d'entreprises individuelles ne tiennent pas pour la plupart une comptabilité très précise.

Figure 1
Calendrier des opérations

	Préparation	Opérations de terrain	Saisie, apurement, exploitation
Mai	Définition de la méthodologie Élaboration du questionnaire		
Juin	Mise à jour de la base de sondage Tirage des entreprises		
Juillet	Formation des superviseurs Formation des enquêteurs		
Août	Sensibilisation des entreprises	Dépôts des questionnaires pour les sociétés Démarrage des opérations sur le terrain pour les entreprises individuelles (localisation des entreprises, remplissage des questionnaires)	Élaboration du masque de saisie
Septembre		Récupération des questionnaires des sociétés	Saisie des questionnaires
Octobre		Opérations de relance	Programmation et application des tests de cohérence (au fur et à mesure des questionnaires saisis)
Novembre		Retours éventuels sur le terrain	Correction des questionnaires
Décembre		Récupération des derniers questionnaires	Apurement du fichier
Janvier			Traitement des données
Février			Publication des résultats

*Encadré 2***Les ressources humaines et l'organisation du travail**

L'équipe de l'enquête annuelle dans l'industrie est constituée de :

- un responsable de l'ensemble des opérations (coordination générale) ;
- un responsable de l'opération sur le terrain ;
- un responsable de la saisie ;
- des statisticiens-économistes pour l'analyse des données ;
- 12 superviseurs de la collecte ;
- 48 enquêteurs ;
- 5 superviseurs de saisie ;
- 15 opérateurs de saisie.

Collecte

Nombre d'entreprises contactées par enquêteur (en moyenne): 40

Nombre de semaines d'enquête auprès des entreprises individuelles : 7

Nombre de semaines d'enquête auprès des sociétés : 15

Durée totale de l'opération de collecte :

- nombre de semaines effectives (y compris les délais d'attente des questionnaires) : 22
- nombre de semaines en équivalent temps plein : 11

Saisie

Nombre de questionnaires à saisir : 810

Nombre de fiches réponse à saisir : 1500

Nombre de questionnaires saisis par jour par opérateur : 5

Nombre de fiches réponse saisies par jour par opérateur : 30

Nombre de questionnaires saisis par opérateur : 54

Nombre de fiches réponse saisies par opérateur : 100

Nombre de jours de saisie : 15

Durée totale de la saisie : 3 semaines

Apurement et analyse

Apurement et calcul des poids :

- nombre de personnes mobilisées (parmi les responsables et les superviseurs) : 2 ou 3
- durée de cette phase : 3 semaines

Traitement des données et rédaction des premiers résultats :

- nombre de personnes mobilisées : 5 ou 6
- durée de cette phase : 2 ou 3 semaines

Durée totale de la phase d'apurement et d'analyse : 5 semaines

Les difficultés**La constitution de la base de sondage : une étape fastidieuse et pourtant primordiale**

L'inexistence d'une base de données mise à jour et complète sur les entreprises industrielles a rendu la constitution de la base de sondage complexe. Les retombées de cette carence d'informations ont été plus importantes que prévu sur l'opération de collecte lors de la première année. Ainsi, l'enquête annuelle dans l'industrie de 1995 a reçu la

dénomination de "recensement industriel" (RI95), compte tenu de l'objectif de constituer une liste exhaustive des grandes entreprises et de disposer d'un large échantillon représentatif des petites. Différents problèmes ont été rencontrés, en particulier pour les entreprises individuelles et les petites SARL :

- problème de localisation dû à des adresses incomplètes ;
- existence d'entreprises fantômes ayant donné de fausses adresses ;
- existence de nombreuses entreprises de service ou commerciales inscrites comme ayant des

activités industrielles dans le fichier des établissements de l'Instat ;

- problème des entreprises présentes dans le fichier des établissements de l'Instat, et n'existant plus depuis plus de dix, voire plus de quinze ans : le taux de disparition des EI du fichier des établissements s'est ainsi révélé particulièrement élevé : sur les 600 entreprises individuelles de l'échantillon initial de 1995, seulement 250 étaient encore en activité, dont certaines se sont révélées être hors du champ de l'enquête.

L'absence de rigueur et le manque de professionnalisme dans la gestion du fichier des établissements de l'Instat est en fait source de difficultés chaque année. On ne peut cependant pas y échapper car on ne dispose pas d'autre source exhaustive permettant d'actualiser la base de sondage. Ainsi, certaines entreprises sont mal classées (code de branche erroné) ; les informations ne sont pas toujours complètes (notamment les adresses) ; la saisie des fiches concernant les créations d'entreprises enregistre des retards, empêchant la disponibilité d'une liste complète et à jour ; enfin, le système d'exploitation du fichier des établissements de l'Instat, devenu obsolète, engendre des problèmes de compatibilité avec les systèmes standard modernes utilisés sur PC¹³.

Les opérations de terrain : un chemin de croix

À Madagascar, selon les entrepreneurs, la discrétion est nécessaire pour pouvoir réussir¹⁴. À cet état de fait vient s'ajouter l'absence de rigueur des autorités administratives dans l'enregistrement des informations sur les entreprises. En conséquence, il n'est pas étonnant que certains établissements soient extrêmement difficiles à localiser. Différentes sources doivent alors être mobilisées pour connaître leur adresse exacte : annuaire téléphonique, annuaire Minas sur les entreprises, informations auprès des groupements d'opérateurs économiques, informations auprès des concurrents, etc. *In fine*, à défaut d'adresses précises, les enquêteurs sont chargés d'entreprendre des investigations auprès du voisinage.

Outre le problème de localisation des entreprises, la réticence des industriels à répondre à l'enquête constitue une difficulté majeure. Convaincre ces

derniers de l'intérêt de l'EAI a nécessité un considérable déploiement d'énergie, en particulier lors de la première édition en 1995. Jusqu'alors, les entrepreneurs étaient submergés de questionnaires venant de différentes administrations, sans qu'ils n'aient jamais eu connaissance de leurs résultats ou de leurs retombées. L'EAI étant une opération officielle, le discrédit des institutions publiques était tel que la tâche était ardue.

Suite à un important travail de sensibilisation, et les engagements de restitution des résultats des EAI ayant été tenus, peu d'entrepreneurs restent récalcitrants. Mais si le doute sur l'intérêt de l'enquête est en grande partie dissipé, les industriels sont loin d'avoir inscrits la participation à l'EAI parmi leurs priorités. Les enquêteurs doivent ainsi revenir en moyenne un peu plus de deux fois avant d'obtenir le questionnaire rempli (quatre fois ou plus pour 20% des entreprises)¹⁵, sans parler des relances téléphoniques effectuées¹⁶. Invoquant leur charge de travail importante dans un environnement économique difficile, les responsables des entreprises ne respectent pas leurs promesses, et repoussent à chaque fois la date (pourtant convenue) de remise du questionnaire.

La non-disponibilité des informations est également un argument couramment avancé pour expliquer les délais demandés par les entrepreneurs pour répondre à l'enquête. Un certain nombre d'entre eux enregistrent en effet des retards de plusieurs mois dans leur comptabilité. Décaler la période d'enquête afin de donner plus de temps aux entreprises irait cependant à l'encontre de l'impératif de disponibilité rapide des résultats. Sachant que les comptes de l'année n doivent en théorie être clôturés et envoyés à l'administration fiscale à la fin du mois de juin de l'année $n+1$, la collecte des informations se déroule d'août à décembre. Les résultats de l'EAI sont alors disponibles au début de l'année $n+2$. Pour que la dynamique du secteur industriel puisse effectivement être suivie en temps réel, un délai plus important avant la sortie des résultats ne peut être envisagé. L'expérience montre par ailleurs qu'il est

¹³ Ainsi, en 1997 il a fallu travailler manuellement sur des listings pour compléter la base de sondage.

¹⁴ Ceci s'explique sans doute par le souci d'échapper aux autorités fiscales, mais aussi et surtout par la volonté d'éviter la concurrence ou de susciter la jalousie envers une activité prospère.

¹⁵ Lors de l'EAI97, au cours de laquelle une comptabilité exacte du nombre de retours a été tenue, pour 11 grosses entreprises dont il fallait impérativement avoir les informations pour assurer la qualité de l'enquête, les enquêteurs et/ou les superviseurs ont dû revenir plus de 10 fois avant d'obtenir le questionnaire (un maximum de 16 fois a été enregistré).

¹⁶ En 1995, plus de 250 appels téléphoniques ont dû être effectués par deux superviseurs chargés spécifiquement de relancer les entreprises réticentes. En 1997, près d'une centaine d'appels ont été comptabilisés sur les fiches de suivi d'enquête pour les seules entreprises franches.

nécessaire de mettre la pression sur les entrepreneurs et de leur imposer un délai strict, car ils attendent souvent la dernière minute pour répondre à l'enquête.

La phase d'apurement et de calcul des poids : la rigueur comme maître mot

Compte tenu de la taille plus limitée de l'échantillon par rapport aux enquêtes auprès des ménages, et de l'hétérogénéité des unités enquêtées, une plus grande rigueur est requise pour assurer la fiabilité des données collectées. Les chiffres fournis par les grosses entreprises, qui influent de manière significative sur le diagnostic que l'on peut établir concernant l'évolution du secteur industriel, nécessitent une attention particulière. La cohérence interne des questionnaires, ainsi que celle des données d'une année sur l'autre, exigent une vérification méticuleuse. Un grand nombre de tests, avec des retours sur le terrain, sont ainsi effectués lors de la phase d'apurement.

Le refus de quelques grandes entreprises de participer à l'enquête¹⁷, malgré l'effort déployé et les délais accordés, rend également complexe le calcul des poids, préalable à la phase d'exploitation des données. Pour le groupe des SA et des SARL enquêtées de manière exhaustive, l'existence d'unités relativement atypiques, notamment à cause de leur taille et/ou de leur activité, implique un traitement au cas par cas des refus.

Les conditions de la réussite

Face aux difficultés inhérentes aux enquêtes de grande envergure et pour surmonter les carences du système d'information en vigueur, quelques facteurs clefs ont conditionné la réussite de la mise en place de l'enquête annuelle dans l'industrie (EAI).

Une approche pragmatique

Si de par sa nature, l'EAI peut être considérée comme une opération standard, l'existence de nombreuses failles dans le dispositif en place a obligé à reconstruire ce dernier de bout en bout. La méthodologie a été affinée au fur et à mesure des difficultés rencontrées, sans perdre de vue le souci à la fois de simplicité et de qualité de l'enquête.

La première édition de l'enquête en 1995 (RI95), tout en ayant un caractère expérimental, devait en même temps répondre à l'objectif de pallier l'absence d'informations fiables sur le secteur

industriel. Si nous avons bénéficié de l'expérience de l'enquête industrielle effectuée par Dial au Cameroun en 1992 (Cogneau, 1993), il a fallu l'adapter aux réalités malgaches.

À l'issue de la première année d'enquête, les imperfections constatées ont donné lieu à un certain nombre d'ajustements. Le plan de sondage est devenu plus clair, la base de sondage étant constituée et ses informations ayant été vérifiées sur le terrain. Le questionnaire a aussi été simplifié en fonction des informations effectivement disponibles au sein des entreprises. Si un imprimé spécifique, beaucoup plus léger, a été adressé aux entreprises individuelles lors du RI95, cette option, jugée *in fine* inutile, a été abandonnée ensuite. La fiche réponse, destinée à la gestion et au suivi de l'opération sur le terrain, a été complétée et restructurée afin de faciliter le calcul des pondérations. En outre, les instructions données aux enquêteurs sur la définition des variables et sur les moyens de convaincre les chefs d'entreprise réticents sont devenues plus précises. Ainsi, la méthodologie de l'enquête a été progressivement standardisée.

Par ailleurs, une bonne connaissance du secteur industriel, avec notamment la capacité d'identifier les entreprises importantes (soit par leur taille soit par leur activité), s'est avérée primordiale pour la gestion de l'opération sur le terrain ainsi que pour la phase d'apurement et d'analyse des données. Si les tests de cohérence sont programmés et appliqués de façon automatique, les corrections sont effectuées en grande partie manuellement en revenant au questionnaire, et si besoin, en retournant chez l'entrepreneur. Par ailleurs, une confrontation des résultats de l'enquête avec d'autres indicateurs s'impose avant d'entériner les conclusions portant sur l'évolution du secteur industriel. Une maîtrise du contexte en vigueur, notamment la trajectoire de l'économie et les politiques mises en œuvre, est également requise pour expliquer et/ou conforter les résultats obtenus à partir du traitement des données collectées.

Rigueur et efficacité : des impératifs

Afin d'assurer la fiabilité des données, chaque étape de l'enquête, de la préparation de la base de sondage et du questionnaire jusqu'à l'exploitation des données, doit être menée de façon rigoureuse. Plus particulièrement, la gestion des fiches réponse doit être faite avec minutie. Ces dernières doivent être remplies correctement même pour les entreprises ne répondant pas au questionnaire proprement dit. Les raisons du non-remplissage (cessation d'activité, entreprise en sommeil, entreprise n'ayant pas encore d'activité, entreprise

¹⁷ Soulignons que pour les quelques très grosses entreprises, il est considéré comme impératif de recueillir au moins le compte de résultats et quelques chiffres clefs.

introuvable, entreprise hors du champ de l'EAI, ou refus) sont indispensables pour le calcul des pondérations et pour la mise à jour de la base de sondage chaque année.

La qualité de l'enquête dépendant du nombre d'entreprises qui y participent, l'obtention d'au moins 600 questionnaires, parmi lesquels doivent absolument figurer ceux des plus grandes unités industrielles, est considérée comme un impératif. Les enquêteurs doivent être convaincants, tout en faisant preuve de ténacité, face à des entrepreneurs réticents et parfois condescendants à leur égard. La démarche ne s'arrête pas au premier signe de refus manifesté par une entreprise. Les superviseurs doivent intervenir auprès des responsables de l'entreprise, en contactant une personne hiérarchiquement mieux placée que le premier interlocuteur si nécessaire. En dernier recours, il convient de faire jouer les relations informelles (connaissances personnelles des superviseurs ou des directeurs de l'Instat), ou de solliciter l'appui et l'intervention des groupements d'opérateurs économiques.

Le suivi de la dynamique du secteur industriel étant l'un des objectifs majeurs de l'EAI, un travail rigoureux de correction des questionnaires et d'apurement des données est entrepris chaque année. Chaque questionnaire fait ainsi l'objet d'un test afin de vérifier la cohérence des chiffres fournis par une entreprise pour une année donnée. Des tests intertemporels sont également mis en œuvre afin de contrôler la compatibilité des informations sur chaque unité enquêtée d'une année sur l'autre.

Une équipe solide pour une capitalisation des compétences

L'EAI étant une opération relativement complexe, les difficultés tenant plutôt à sa mise en œuvre qu'à sa méthodologie, elle doit être prise en charge par une équipe solide prête à déployer de l'énergie pour la mener à terme. La durée de l'opération sur le terrain entraîne en effet assez souvent une certaine démobilisation des enquêteurs. Il appartient ainsi aux superviseurs et aux responsables de l'enquête de maintenir la pression et de trouver les moyens de dynamiser l'équipe. Des réunions régulières sont organisées pour faire part de l'état d'avancement de l'opération, des difficultés rencontrées, et pour définir les stratégies à adopter.

Par ailleurs, le maintien dans l'équipe d'un noyau dur participant chaque année à l'enquête (responsables, superviseurs et enquêteurs) s'avère nécessaire pour la capitalisation des savoirs, au moins tant que l'EAI n'a pas pris un caractère routinier. Le fait que les responsables de l'enquête ont changé chaque année au cours de ses trois

premières éditions a notamment empêché la mise à profit des expériences acquises. Cependant, la rotation des responsables s'est avérée indispensable pour atteindre l'objectif d'internalisation rapide de l'EAI par l'Instat¹⁸.

Le souci de la valorisation et de la diffusion pour répondre à une demande

L'effort déployé au cours de la phase préparatoire et durant l'opération de collecte ne trouve sa réelle justification que s'il donne lieu à des résultats diffusés et valorisés. La pérennité et la fiabilité du dispositif en dépendent, puisque les opérateurs industriels n'acceptent de participer à l'EAI que s'ils sont convaincus de son utilité. La publication, non seulement des chiffres mais également des analyses portant sur les données, constitue donc une dernière étape indispensable pour l'achèvement de l'opération et pour la réussite des enquêtes suivantes. Différentes formes de restitution ont été envisagées : la parution d'un document donnant les premiers résultats de l'enquête¹⁹, la diffusion d'extraits de ce document dans la presse, des interventions dans les médias, l'organisation de séances publiques de présentation des résultats, la participation à des conférences organisées par les groupements d'opérateurs économiques, et enfin, la distribution du résumé des premiers résultats aux entreprises enquêtées lors de l'édition suivante de l'EAI.

En prouvant l'efficacité du dispositif mis en place, la diffusion des résultats contribue à consolider les acquis. Convaincues de la portée de l'opération, les différentes institutions (publiques ou privées) sont alors amenées à collaborer à l'EAI et notamment à exprimer leurs demandes spécifiques²⁰. En y répondant, soit grâce à des analyses thématiques des données déjà collectées, soit en intégrant de nouvelles questions dans la partie modulable du questionnaire lors de l'édition suivante, l'intérêt de l'EAI ne peut qu'être confirmé.

¹⁸ Ces changements de responsables découlent de l'objectif de transférer à l'Instat une opération initialement dirigée et mise en œuvre par le projet Madio. Ils résultent également des changements de poste des cadres de l'Instat, cette institution étant en pleine restructuration.

¹⁹ Ce document fait l'objet d'une large diffusion gratuite (presse, responsables de différentes institutions publiques, groupements d'opérateurs économiques, syndicats, etc.), et est par ailleurs mis en vente dans les librairies.

²⁰ Dans certains cas, faute d'initiatives de la part des institutions, les collaborations ont été suscitées. Mais même si les demandes ne s'expriment pas de façon automatique, une fois suscitées, elles se révèlent nombreuses.

Les résultats acquis

Des données de qualité

La disponibilité nouvelle d'informations fiables sur le secteur industriel constitue un progrès remarquable pour Madagascar. La qualité des données est notamment assurée grâce à des objectifs intermédiaires à différentes étapes de l'enquête :

- l'enquête est effectuée auprès d'un large échantillon représentatif du secteur industriel : près de 1 500 unités sont contactées afin d'obtenir *in fine* environ 800 questionnaires exploitables (comportant de l'information pour un certain nombre de variables clés), portant sur des entreprises effectivement en activité et entrant dans le champ de l'opération (tableau 1)²¹ ;
- le taux de refus reste limité, se situant entre 10% et 12% selon les années ;
- la phase d'apurement ne s'arrête que lorsqu'on arrive, d'une part, à la cohérence interne de chaque questionnaire, et d'autre part à la cohérence des résultats d'une année sur l'autre.

Même s'il est difficile d'établir une comparaison rigoureuse de l'enquête annuelle dans l'industrie (EAI) avec les autres enquêtes industrielles qui ont été menées auparavant à Madagascar, les objectifs de ces dernières, leur champ, ainsi que leurs résultats restant le plus souvent flous faute de documents précis, le diagnostic ne souffre d'aucune ambiguïté. L'EAI, mise en œuvre depuis 1995, a contribué à une amélioration significative de la disponibilité d'informations sur le secteur industriel.

Des éléments spécifiques peuvent être relevés à titre illustratif. Le dernier recensement industriel effectué de façon conjointe par la Banque des données de l'État, organisme ayant précédé l'Instat, et le ministère de l'Industrie en 1987 a touché 450 entreprises dont 150 grandes unités. À l'issue de l'opération, seuls 132 questionnaires ont été retournés par les entreprises (72 pour les grandes unités et 60 pour les petites), soit un taux de refus de 70% (respectivement 52% et 80%). Ces résultats sont à comparer avec les taux de refus de 10% à 12% enregistrés pour l'EAI.

Une analyse comparée du recensement industriel de 1984, le dernier jugé relativement fiable²², et de l'EAI (recensement industriel) de 1995 montre que

²¹ À titre de comparaison, les enquêtes industrielles menées en Afrique subsaharienne avec l'appui de la Banque mondiale, dans le cadre du RPED (Regional Program on Enterprise Development), concernaient environ 200 entreprises (Biggs et Srivastava, 1996).

²² Le recensement industriel de 1984 a notamment servi à l'élaboration des comptes nationaux de 1984.

les entreprises enquêtées en 1984 étaient, selon les comptes nationaux, à l'origine de 55% seulement de la valeur ajoutée industrielle, contre 75% pour le RI95 (Razafindrakoto, 1996). Ainsi, sans parler de la qualité intrinsèque des données (cohérence des questionnaires), ni de la justesse et de la pertinence des traitements et des résultats, en simples termes de représentativité, le recensement industriel de 1995 marque un progrès notable.

Par ailleurs, la méthodologie d'élaboration de la base de sondage et les choix de stratification adoptés trouvent leur justification lorsqu'on observe les différences importantes entre les caractéristiques des entreprises des différents segments (tableau 2).

De plus, il convient d'ajouter à ce bilan positif sur la qualité des données, la disponibilité, depuis 1995, de séries homogènes sur le secteur industriel malgache.

Enfin, l'enchaînement d'enquêtes annuelles depuis 1995 a permis la constitution d'un panel d'entreprises de taille conséquente, qui ouvre d'intéressantes perspectives pour des analyses approfondies (figure 2 et tableau 3). Les entreprises ayant répondu aux enquêtes de 1995 à 1998 sont au nombre de 375, dont 252 sont de grandes entreprises (sociétés anonymes, sociétés d'État, sociétés d'économie mixte, SARL, y compris les entreprises de la zone franche). Si on se limite à la période 1996-98, on a un panel de 441 entreprises. En comparaison, pour l'enquête de conjoncture de l'Instat, seule enquête industrielle pour laquelle une série issue de données individuelles était disponible avant l'EAI, 99 entreprises seulement ont fourni au moins le volume de leur production annuelle de 1990 à 1994. Le nombre de celles qui ont rempli le questionnaire de façon régulière en fournissant des données mensuelles, véritable objectif de l'opération, se limite à 6. Compte tenu de ces chiffres, il est clair qu'avec l'EAI, d'énormes progrès ont été accomplis en matière de suivi du secteur industriel.

Ces résultats méritent d'être soulignés dans la mesure où ils permettent à Madagascar de se démarquer de la majorité des pays d'Afrique subsaharienne. Rares sont les enquêtes industrielles qui ont permis la constitution d'un panel significatif d'entreprises dans un pays africain. L'inexistence ou l'extrême fragilité des études menées sur la dynamique industrielle en témoigne. À titre d'exemple, pour mener une analyse de l'évolution de la productivité industrielle au Sénégal, Latreille et Varoudakis (1996) ont dû recourir à des données agrégées par branche. L'étude reposait alors sur un

Tableau 1

Taille de l'échantillon de différentes enquêtes industrielles menées à Madagascar

Enquête annuelle dans l'industrie (EAI)		1995	1996	1997	1998
Nombre d'entreprises contactées (fiche réponse remplie)		1 500	720	1 450	1 450
Taux de refus*		10%	12%	12%	11%
Nombre de questionnaires exploitables		642	619	814	974
dont sociétés (segments 1, 2 et 4)		411	408	488	511
Recensement industriel	1983	1984	1985	1986	1987
Nombre d'entreprises enquêtées	351	355	347	346	450
Nombre de réponses	329	331	-	-	132
Enquête de conjoncture de l'Instat**	1990	1991	1992	1993	1994
Nombre de questionnaires reçus	170	165	155	155	153
Nombre de questionnaires complets	103	53	72	70	21
Enquête du ministère de l'Industrie	1990	1992	1993	1994	
Nombre d'entreprises enquêtées***	250	250	550	550	
Enquête de conjoncture du ministère du Plan		1991	1992	1994	
Nombre d'entreprises enquêtées***		200	235	195	

* Les refus portent sur les entreprises effectivement en activité et appartenant au champ de l'enquête.

** Il s'agit de l'enquête servant au calcul de l'indice de la production industrielle. Théoriquement, cette enquête porte sur des données mensuelles, mais en pratique, les entreprises retournent leurs questionnaires selon une périodicité annuelle. Les questionnaires complets sont ceux qui contiennent effectivement les données mensuelles demandées.

*** Le taux de réponse à cette enquête n'est pas disponible.

Sources : RI95, EAI96, EAI97, EAI98 ; Instat, Madio. Pour les autres enquêtes : Razafindrakoto, 1994o.

Tableau 2

Caractéristiques des entreprises des différents segments de l'EAI98

	Segment 1 SA	Segment 2 SARL	Segment 3 EI	Segment 4 EF	Total
Nombre total d'entreprises*	203	416	8 042	124	8 785
Nombre d'entreprises contactées	237	427	618	168	1 450
Nombre d'entreprises existantes**	203	284	483	124	1 094
Nombre de questionnaires exploitables	165	234	463	112	974
Taille moyenne (nombre d'emplois)	404	46	7	326	22
Valeur ajoutée moyenne (en millions de Fmg)	6 006	467	36	2 022	222
Part des emplois industriels	42,6%	10,2%	27,5%	19,7%	100,0%
Part de la valeur ajoutée industrielle totale	62,8%	10,2%	14,9%	12,1%	100,0%

* Il s'agit du nombre total d'entreprises estimé à partir de l'analyse des résultats de l'EAI.

** Sont comptabilisées sur cette ligne les entreprises contactées pour l'EAI98, qui sont effectivement en activité et qui appartiennent au champ de l'enquête.

Source : EAI98 ; Instat, Madio.

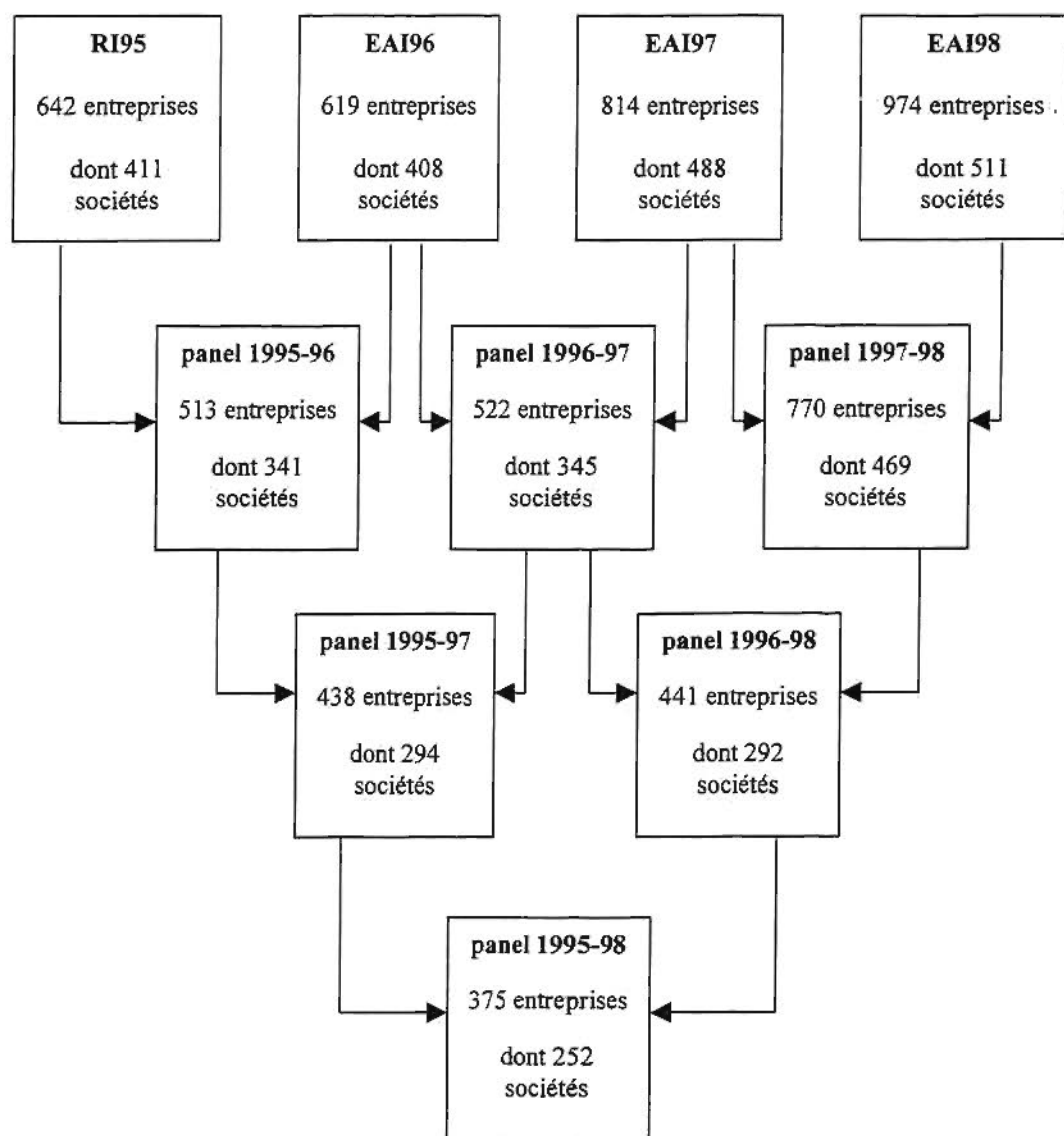
Tableau 3

Nombre d'entreprises enquêtées par segment

	RI95	EAI96		EAI97		EAI98	
	Total	Total	Panel 95-96	Total	Panel 96-97	Total	Panel 97-98
Segment 1 : SA	172	156	145	169	129	165	161
Segment 2 : SARL	183	192	153	226	167	234	205
Segment 3 : EI	231	211	172	326	177	463	301
Segment 4 : EF	56	60	43	93	49	112	103
Total	642	619	513	814	522	974	770

Figure 2

L'articulation des échantillons des différentes enquêtes annuelles dans l'industrie



panel de 10 groupes d'entreprises de 1974 à 1994²³. Mais si on ne dispose pas du nombre d'entreprises dont les données ont été agrégées dans chaque groupe, une analyse fine montre les limites d'une telle démarche en raison de la non-constance de la taille de l'échantillon au fil des années (Herrera, 1996). Un travail sur un thème équivalent a été effectué au Cameroun à la demande et sous la responsabilité d'une équipe de la Banque mondiale (Navaretti, Gauthier et De Melo, 1996). Sachant qu'il porte sur 38 unités industrielles, alors qu'il fait

appel à des techniques d'analyse relativement sophistiquées, on peut s'interroger sur la fiabilité des résultats obtenus.

Une connaissance de la dynamique industrielle : caractéristiques, performances et perspectives du secteur industriel formel

Le dispositif mis en place depuis 1995 à Madagascar constitue une véritable avancée pour la connaissance des caractéristiques et de la dynamique du secteur industriel formel, jusqu'alors restées méconnues. En effet, l'opération ne s'arrête pas à la collecte des données. Chaque enquête annuelle dans l'industrie (EAI) fait l'objet d'une analyse relative-

²³ Malgré le choix de l'agrégation pour pallier les lacunes en termes de données, la série a dû être reconstruite pour quelques variables non informées certaines années.

ment détaillée donnant lieu à un rapport complet à l'usage du grand public²⁴. À titre illustratif, on présente ici les principaux traits caractérisant le secteur industriel formel à Madagascar et sa dynamique, tels qu'ils sont ressortis de l'exploitation de l'EAI97 et de l'EAI98 (Andrianarison *et al.*, 1998 ; Rakotomalala *et al.*, 1999).

L'enquête annuelle dans l'industrie de 1998 a permis de dénombrer 8 785 entreprises en activité en 1997 sur le territoire national malgache. Le secteur industriel comptait 743 sociétés et quasi-sociétés (SQS). 124 d'entre elles étaient des entreprises franches. Comme l'année précédente, 1997 a été caractérisée par une forte augmentation du nombre d'entreprises industrielles (+28%) (tableau 4). Mais cette évolution a caché en fait un mouvement de recomposition du secteur puisque s'il y a eu plus de 2 360 créations d'entreprises, parallèlement 430 entreprises (6% du total) ont disparu au cours de l'année, phénomène que l'on ne peut qualifier de marginal.

La dynamique a été plus marquée pour les entreprises individuelles (EI), avec un taux de croissance de 31% (contre 3,5% pour les SQS). Cette tendance à la hausse du nombre d'entreprises a été quasiment générale, car seules les entreprises de la branche alimentaire ont connu une stagnation de leur nombre. Avec la multiplication des EI du textile, et dans une moindre mesure, l'augmentation du nombre des entreprises du BTP (bâtiment et travaux publics), on a assisté à une relative diversification du tissu industriel. Ces deux branches sont venues en effet s'ajouter à trois autres déjà bien implantées : l'industrie alimentaire, l'industrie du bois, de la papeterie et de l'édition, et les industries diverses. Le secteur industriel est resté toutefois concentré dans la production de biens de consommation courante (près de 60% des entreprises). On a assisté à une quasi-stagnation de la part des entreprises fournissant des biens intermédiaires (15% en 1997 contre 17% en 1996), et des biens d'équipement (28% contre 26%).

L'emploi industriel formel, en passant de 163 800 en 1996 à 193 300 en 1997, a connu un accroissement annuel de 18%. Si cette croissance a été la même pour les hommes et les femmes (la proportion de l'emploi féminin s'est stabilisée à 29%), elle a été différente selon la forme juridique de l'entreprise. Une croissance plus importante (36%) a été enregistrée dans les entreprises individuelles : ceci constitue un résultat assez

classique, lié à la genèse de nouvelles entreprises individuelles, qui s'est accompagnée d'un phénomène particulier : un recours important aux emplois temporaires (68% des emplois nouvellement créés).

Le salaire annuel brut moyen par employé, en passant de 2 666 milliers de francs malgaches en 1996 à 2 829 en 1997, n'a pratiquement pas changé en termes de pouvoir d'achat (hausse de 1,5% en francs constants). Mais sa hausse a été significative dans les entreprises individuelles (EI), où en dépit d'une inflation de 4,5%, un gain de pouvoir d'achat de 16% a été enregistré. En dépit du recours prononcé aux emplois temporaires, le coût du travail a légèrement augmenté en moyenne (+2% en termes réels).

Le secteur industriel formel a produit 5 818 milliards de francs malgaches de biens manufacturés en 1997. La valeur ajoutée créée s'est élevée à 1 951 milliards de francs malgaches. Sachant que les prix à la production et ceux des consommations intermédiaires du secteur industriel ont connu une hausse de respectivement 8% et 10% entre 1996 et 1997, on a enregistré entre ces deux années une hausse en termes réels de 19% pour la production, et de 23% pour la valeur ajoutée. Seuls trois branches ont échappé à cette dynamique positive : les industries extractives, les industries du bois, de la papeterie et de l'édition, et l'énergie. Dans ces branches, la régression a été imputable à la mauvaise performance des entreprises existantes. Dans les autres branches, la hausse de la valeur ajoutée a résulté plus de la performance des entreprises qui ont survécu que des créations d'entreprises. Pour expliquer la progression du secteur industriel en 1997, on peut évoquer l'amélioration de la demande intérieure qui a constitué une opportunité majeure, en particulier pour les petites entreprises.

Par ailleurs, il faut noter que la dynamique positive des entreprises franches s'est poursuivie en 1997. Leur multiplication a témoigné de l'existence d'opportunités à saisir à l'exportation. Le nombre des entreprises franches industrielles en activité est ainsi passé de 110 en 1996 à 124 en 1997, soit un accroissement de 13%. Leur contribution à la création d'emplois en 1997 doit être soulignée puisque l'effectif de la main-d'œuvre est passé de 36 700 à 38 400. Les résultats des entreprises franches en termes de valeur ajoutée et de production ont aussi été positifs. Elles ont créé près de 250 milliards de francs malgaches de valeur ajoutée en 1997, soit une hausse en termes réels de plus de 30% par rapport à 1996.

²⁴ Les résultats des enquêtes antérieures se limitaient au mieux à une série de tableaux, lorsque ces enquêtes faisaient l'objet d'une véritable exploitation.

Tableau 4

Le secteur industriel formel, 1994-1997

	1994	1995	1996	1997	Évolution 97/96
Données générales					
Nombre total d'entreprises	5 891	5 504	6 857	8 785	+28,1%
Nombre d'entreprises individuelles	5 318	4 852	6 139	8 042	+31,0%
Nombre de sociétés et quasi-sociétés (SQS)	573	652	718	743	+3,5%
Part du secteur industriel formel dans le PIB officiel	11,6%	10,0%	9,3%	12,0%	+2,7pts
Production (en milliards de Fmg courants)	2 588	4 055	4 506	5 818	+29,1%
Valeur ajoutée (en milliards de Fmg courants)	1 052	1 371	1 514	1 951	+28,9%
Indice des prix à la production (base 100 en 1996)	66,1	87,7	100,0	108,4	+8,4%
Indice des prix des matières premières (base 100 en 1996)	63,0	87,6	100,0	110,2	+10,2%
Indice des prix de la valeur ajoutée (base 100 en 1996)	72,5	88,1	100,0	104,9	+4,9%
Production (en milliards de Fmg constants 1996)	3 915	4 624	4 506	5 367	+19,1%
Valeur ajoutée (en milliards de Fmg constants 1996)	1 451	1 556	1 514	1 860	+22,9%
Emploi					
Nombre total d'emplois	140 300	154 300	163 800	193 300	+18,0%
Nombre d'emplois dans les entreprises individuelles	38 800	37 200	39 200	53 300	+36,0%
Nombre d'emplois dans les sociétés et quasi-sociétés	101 500	117 100	124 600	140 000	+12,4%
Taille moyenne des entreprises	24	28	24	22	-8,3%
Taille moyenne des sociétés et quasi-sociétés	177	180	174	188	+8,0%
Salair annuel brut moyen par employé (en milliers de Fmg courants)	1 582	2 349	2 666	2 829	+6,1%
Capital					
Montant du capital (en milliards de Fmg courants)	1 815	2 473	3 083	3 101	+0,6%
Montant total de l'investissement (en milliards de Fmg courants)	235	273	371	405	+9,2%
Taux d'investissement (FBCF/VA)	22,3%	19,9%	24,5%	20,8%	-3,7pts
Performances, insertion locale et mondiale					
Valeur ajoutée moyenne (en millions de Fmg courants)	178,5	249,1	220,8	222,0	+0,5%
Valeur ajoutée moyenne des SQS (en millions de Fmg courants)	1 574	2 024	1 928	2 233	+15,8%
Part de la masse salariale dans la valeur ajoutée	25,7%	30,5%	33,0%	33,5%	+0,5 pt
Part des importations dans les intrants du secteur industriel formel	40,3%	50,9%	46,4%	51,3%	+4,9 pts
Part des exportations dans la production totale	24,9%	24,3%	25,8%	25,7%	-0,1 pt
Exportations manufacturières (en milliards de Fmg courants)	645	985	1 161	1 496	+28,9%
Importations d'intrants (en milliards de Fmg courants)	547	1 229	1 235	1 688	+36,7%
Exportations manufacturières (en milliards de Fmg constants 1996)	933	1 108	1 161	1 344	+15,8%
Importations d'intrants (en milliards de Fmg constants 1996)	838	1 378	1 235	1 550	+25,5%
Entreprises franches					
Nombre d'entreprises franches industrielles en activité	66	98	110	124	+12,7%
Nombre d'emplois dans les entreprises franches	17 400	29 600	36 700	38 400	+4,6%
Valeur ajoutée des entreprises franches (en milliards de Fmg courants)	58	127	154	245	+59,1%
Exportations des entreprises franches (en milliards de Fmg courants)	164	392	590	747	+26,6%
Valeur ajoutée des entreprises franches (en milliards de Fmg constants 1996)	36	88	154	202	+31,2%
Exportations des entreprises franches (en milliards de Fmg constants 1996)	134	404	590	658	+11,5%

Sources : RI95, EAI96, EAI97, EAI98 ; Instat, Madio.

Concernant les matières premières, la dépendance vis-à-vis des intrants importés a augmenté, passant de 46% en 1996 à 51% en 1997. Cela s'est traduit par une hausse en volume de 26% du montant des intrants importés. Mais cette hausse a été plutôt liée à une dynamique positive qu'à une mauvaise performance, puisque ce sont les entreprises qui ont affiché une régression de leur valeur ajoutée qui ont vu décroître leur part d'intrants importés. Parallèlement, une hausse plus modeste (16% en volume) a été enregistrée au niveau des exportations. Ainsi, le déficit du solde extérieur s'est dégradé, passant de 74 à 192 milliards de francs malgaches de 1996 à 1997.

Le montant total des investissements a enregistré une légère hausse de 9% en valeur entre 1996 et 1997. En revanche, le taux d'investissement a régressé de 24% à 21%. Ces chiffres témoignaient d'un climat d'hésitation chez les opérateurs industriels, d'autant que le taux d'utilisation des capacités de production est resté relativement élevé (84% en 1997 contre 82% en 1996). On peut penser par ailleurs qu'il y a eu une relation entre cette dynamique de l'investissement et l'optimisme un peu moins affirmé affiché par les industriels sur les perspectives d'évolution de leurs ventes sur le marché local : 34% des chefs d'entreprise, à l'origine de 50% de la valeur ajoutée industrielle, prévoyaient en 1997 une hausse du volume de leur

production, contre respectivement 39% et 69% l'année précédente.

Une mesure de l'opinion des chefs d'entreprise sur des questions d'actualité

Outre les informations classiques sur la dynamique du secteur industriel, des sujets spécifiques portant sur des questions d'actualité ou cruciales pour la définition des politiques économiques sont abordés dans l'EAI. On présente en guise d'illustration les résultats des enquêtes de 1997 et 1998 sur quatre thèmes : la fiscalité, les problèmes de gestion des ressources humaines, les privatisations et la réforme de l'Administration.

La fiscalité des entreprises est souvent invoquée par les entrepreneurs comme étant à l'origine de leurs maux. Le nombre relativement important d'entreprises industrielles exemptées de TVA sur le marché local mérite sur ce point d'être souligné (17% des entreprises en 1996). Ce phénomène, constaté même dans des secteurs où les exonérations ne sont pas prévues par le code général des impôts, explique le fait que la TVA soit mal perçue par les industriels : 45% d'entre eux ont estimé en 1997 qu'elle influe négativement sur leur activité par rapport à la concurrence. La TVA n'est en effet neutre que si elle est universelle. À la question de savoir si la fiscalité favorise les produits locaux ou les importations, aucune tendance claire n'a pu être dégagée des opinions des opérateurs industriels. En fait, ces derniers ont mis surtout en avant les fraudes fiscales (y compris sans doute les exonérations injustifiées) comme facteurs faussant le jeu de la concurrence.

Les contraintes dans la gestion des ressources humaines constituent un autre facteur pouvant entraver le développement du secteur industriel. Mais le niveau du salaire minimum ne semble pas considéré comme un frein à l'embauche en 1997 : 51% des entreprises (contrôlant 53% des emplois) l'ont même jugé trop faible. Les entreprises tiennent cependant à lier les rémunérations à la productivité du travail : 64% d'entre elles ont instauré un système de différenciation des salaires à poste identique selon la productivité, et 38% (représentant 65% des emplois) ont déclaré accorder des primes de rendement. Contrairement à la thèse selon laquelle le système éducatif malgache serait inadapté aux besoins des entreprises, une majorité de 60% d'industriels ont considéré en 1997 que sa qualité est au moins égale à celle des systèmes éducatifs étrangers pour des formations équivalentes. Cependant, la présence de cadres étrangers, que les chefs d'entreprise ont expliquée soit par la

capacité de communication de ces cadres avec les interlocuteurs étrangers, soit par le fait qu'ils n'ont pas trouvé d'équivalent malgache, a mis en évidence les lacunes du système de formation du pays.

La privatisation des entreprises publiques a été instaurée comme un axe stratégique de la politique économique du gouvernement malgache, et identifiée comme une des principales conditionnalités affichées par les bailleurs de fonds. Plus de 90% des chefs d'entreprise ont déclaré en 1998 être favorables au processus de privatisation en cours. Cependant, près de deux tiers des opérateurs industriels ont considéré que la privatisation ne devait pas être systématique et toucher toutes les entreprises publiques. Entre 65 et 70% des opérateurs se sont déclarés favorables à la cession des cinq principales entreprises publiques (BTM, BFV, Solima, Jirama, Telma). Les opérateurs étrangers ont été les plus chauds partisans de la privatisation.

Globalement, les opérateurs industriels qui se sont élevés contre les privatisations ne représentaient que 3% de la valeur ajoutée industrielle, tandis que ceux qui se sont déclarés favorables à la privatisation des grandes entreprises publiques pesaient pour environ 80% dans la valeur ajoutée. Si 37% des industriels ont réclamé que les privatisations favorisent les nationaux, ils ne représentaient que 18% de la valeur ajoutée. En contrepartie, ils ont été légèrement plus nombreux (38%) et surtout plus "lourds" économiquement (35% de la valeur ajoutée) à penser que seules la compétence et l'efficacité doivent primer, indépendamment de l'origine des repreneurs. Enfin, les industriels du quart restant, représentant 47% de la valeur ajoutée, ont privilégié le partenariat entre nationaux et étrangers.

Les chefs d'entreprise ont été plutôt critiques sur la manière dont se déroulaient les privatisations en cours. Seulement 13% d'entre eux (représentant 9% de la valeur ajoutée) ont trouvé que les conditions de transparence nécessaires à un processus équitable étaient effectivement remplies, les nationaux étant de loin les plus dubitatifs. 36% (représentant 31% de la valeur ajoutée) ont déclaré que la stratégie était floue et favorisait les intérêts personnels. La part de ceux s'intéressant directement aux opérations en cours était loin d'être négligeable. Si près des deux tiers n'étaient pas intéressés à souscrire au capital des entreprises privatisables, 9%, soit plus de 800 opérateurs industriels, ont déclaré avoir engagé des démarches, et 25% attendre de plus amples informations sur les sociétés privatisées et les modalités de participation à l'opération de privatisation.

La résistance aux privatisations est apparue directement liée à l'appréciation des opérateurs économiques sur le poids trop fort des intérêts étrangers dans l'économie malgache. Ce sentiment est apparu largement présent chez les dirigeants des entreprises publiques (74%). De façon surprenante, 40% des opérateurs étrangers partageaient cette opinion. Malgré cette frilosité apparente, 70% des industriels (représentant 92% de la valeur ajoutée) se sont déclarés favorables à la politique d'incitation aux investissements étrangers. Près de la moitié d'entre eux (représentant 76% de la valeur ajoutée) sont même allés jusqu'à considérer qu'il fallait renforcer le dispositif existant.

À côté des privatisations, la réforme de l'Administration constitue un des principaux chantiers du processus de transition à Madagascar. Dans l'ensemble, les industriels se sont déclarés mécontents de leur Administration. Moins de 4 % ont considéré en 1998 que l'ensemble des services fonctionnaient correctement. La police et le fisc ont été les moins critiqués, un chef d'entreprise sur cinq leur concédant un fonctionnement acceptable, contre 10% pour la justice, les douanes ou les ministères sectoriels. Le phénomène de la corruption a été identifié comme l'un des plus néfastes parmi les multiples manifestations des dysfonctionnements. 36% des chefs d'entreprise ont déclaré avoir été personnellement sollicités par des fonctionnaires indécents dans le cadre de leurs activités. Les services de police ont semblé les plus affectés par ce phénomène, avec près d'un quart des entreprises touchées. En outre, les entreprises étrangères sont apparues plus fortement victimes de la corruption (46% contre 36% pour les entreprises privées nationales et 14% pour les entreprises publiques). Pour l'obtention de marchés publics, pour laquelle 23% des entreprises industrielles formelles ont déclaré avoir déjà soumissionné, moins de 10% ont considéré que les conditions de transparence étaient respectées, 60% affirmant qu'il fallait payer des commissions pour obtenir le marché.

La sous-administration et la désorganisation ont été les principaux motifs invoqués par les opérateurs industriels pour expliquer les problèmes auxquels ils étaient confrontés avec l'Administration. Deux industriels sur trois ont mis en avant l'absence de motivation des fonctionnaires, ainsi que l'insuffisance de moyens matériels. 60% ont incriminé une mauvaise organisation et 44% une législation inadaptée. En revanche, l'incompétence des fonctionnaires et la volonté délibérée de décourager les opérateurs ont été beaucoup moins identifiées comme source des difficultés rencontrées.

Pour améliorer la productivité de l'Administration, 38% des opérateurs industriels ont souhaité en premier l'assainissement de l'Administration, 35% le recrutement de jeunes, 13% la mise à jour et la clarification des textes législatifs, et 12% la mise à disposition de moyens matériels supplémentaires. Les industriels ont déclaré penser également que les fonctionnaires étaient peu performants faute de motivations financières adéquates. Si un opérateur sur cinq a déclaré qu'une indexation des salaires sur l'inflation suffisait, les autres ont dit préférer une augmentation substantielle du salaire des fonctionnaires. Cependant 91% des industriels (contrôlant 95% de la valeur ajoutée) ont affirmé qu'il fallait instaurer des primes de rendement dans la fonction publique. 86% des chefs d'entreprise, comptant pour 98% de la valeur ajoutée, ont affirmé désirer que les agents incompetents soient effectivement sanctionnés. Ainsi, l'amélioration du salaire des fonctionnaires a été perçue comme devant s'accompagner d'un gain de productivité, pouvant être attendu du triptyque sanction-individualisation des salaires en fonction des résultats-recrutement de jeunes qualifiés.

Des études thématiques sur le secteur industriel

Pour compléter le diagnostic sur le secteur industriel donné par les premiers résultats des enquêtes annuelles dans l'industrie, des études thématiques sont également entreprises. Ainsi, en dehors des publications devenues standard sur l'EAI, 17 analyses approfondies ont été menées à partir des données collectées de 1995 à 1998, dont 5 ont fait l'objet d'une présentation dans un séminaire ou d'une publication dans une revue. 4 répondaient à des demandes d'organismes publics ou privés. Ces analyses ont porté sur des thèmes très variés : les performances comparées des entreprises privées, publiques et étrangères ; les performances de filières ou branches spécifiques ; l'évolution des caractéristiques du tissu industriel sur longue période ; la dynamique de la zone franche ; les gains de productivité ; la dynamique salariale ; la fiscalité des entreprises, etc.

Une prise de conscience progressive de l'intérêt de l'EAI

Deux indicateurs peuvent en premier lieu être considérés pour illustrer la prise de conscience de l'intérêt de l'EAI, au moins au niveau des entrepreneurs. La satisfaction de ces derniers quant au mode de restitution des résultats de l'enquête ne laisse aucun doute. Interrogés sur ce point, 80% des industriels qui ont répondu à l'enquête se déclaraient satisfaits en 1996. Ce taux, déjà élevé, a enregistré une nette progression, passant à 92% en

1997 et 1998. Le temps effectivement mis par les entreprises pour répondre à l'EAI constitue un autre indice confirmant l'intérêt croissant accordé par les chefs d'entreprise à cette opération. Si le délai moyen de réponse a peu évolué, passant de 27,3 à 24,7 jours de 1995 à 1997, le délai nécessaire pour récupérer la grande majorité des questionnaires a enregistré une nette baisse : pour 90% des entreprises, 64 jours au plus se sont écoulés entre le dépôt et la récupération des imprimés en 1997, contre 76 jours en 1995 ; 99% des entreprises ont répondu dans un délai inférieur à 100 jours en 1997, contre 122 jours en 1995.

Mais l'enquête annuelle dans l'industrie n'atteint en fait son véritable objectif que lorsque le diagnostic établi sur le secteur industriel est mis à la disposition du public, et effectivement utilisé. Ainsi, les autorités publiques ne peuvent plus se contenter de naviguer à vue, mais doivent se fonder sur les chiffres et les analyses disponibles pour la définition et l'orientation de la politique industrielle. En 1998, proclamée année de l'industrie, les groupements d'opérateurs économiques ont eu recours aux données de l'EAI pour établir conjointement avec le ministère de l'Industrie un livre blanc, base d'un accord-programme entre les deux parties sur la politique à mettre en œuvre au cours des années suivantes.

La multiplication de demandes spécifiques émanant de différentes institutions publiques ou privées constitue un autre signe de l'importance accordée au dispositif mis en place. Ainsi, pour mieux connaître l'opinion et les comportements des entreprises en matière d'accès au crédit, la banque centrale a eu recours à l'EAI. Pour connaître l'évolution démographique des petites entreprises du BTP, l'Onudi a sollicité les responsables de l'EAI pour une analyse de cette branche. Le groupement des entreprises franchises a aussi formulé

le souhait d'avoir un suivi spécifique de la zone franche. D'autres organismes d'appui au secteur privé, tels que l'Agence française de développement, utilisent également les données des EAI pour définir leur politique d'intervention.

Enfin, il faut mentionner l'intérêt du dispositif mis en place pour les statisticiens : l'enquête annuelle dans l'industrie a servi à la constitution des bases de sondage de différentes opérations statistiques sur l'industrie (notamment les enquêtes de conjoncture), et les données collectées ont été utilisées pour l'élaboration des comptes nationaux.

Conclusion

Malgré les difficultés rencontrées, notamment la réticence de quelques entrepreneurs, le renouvellement annuel de l'EAI est la preuve de son succès. Cette opération statistique est relativement simple et standard du point de vue méthodologique, reste assez peu coûteuse (tableau 5), mais exige de l'énergie, de l'efficacité et une grande rigueur lors de sa mise en œuvre. À l'issue d'un important effort pour s'assurer de la qualité des données, les exploiter de façon pertinente, et pour valoriser et diffuser les résultats, l'intérêt de l'EAI a été largement reconnu. La nécessité d'un suivi de l'évolution du tissu industriel en s'appuyant sur des statistiques fiables ne laisse aucun doute. La pérennisation du dispositif apparaît donc acquise au sein de l'Instat. Outre la connaissance des caractéristiques et des performances des entreprises, la mise en place de l'EAI a permis d'insuffler une nouvelle dynamique, non seulement au sein de l'Instat, mais aussi au niveau de différents organismes publics ou privés travaillant sur le secteur industriel. La disponibilité d'informations détaillées et de qualité constitue une véritable avancée que chaque usager doit mettre à profit.

Tableau 5
Éléments de budget (en francs français*)

	RI95	EAI96	EAI97	EAI98
Reproduction des questionnaires	4 200	4 100	3 600	3 500
Rémunération du personnel	72 400	79 400	72 700	69 400
Saisie et apurement des données	11 300	4 000	3 450	4 000
Matériels et fournitures	10 900	13 300	12 650	8 300
Publication des premiers résultats	11 400	12 400	14 650	15 800
Total	110 200	113 200	107 050	101 000
Nombre d'entreprises enquêtées**	642	619	814	974
Total par entreprise	172	183	132	104

* La conversion en francs français a été faite sur la base du taux de change des cinq derniers mois, soit la période d'enquête, de l'année correspondante : 1FF équivaut à 879 Fmg en 1995, 805 Fmg en 1996, 888 Fmg en 1997 et 947 Fmg en 1998.

** Il s'agit des entreprises pour lesquelles les questionnaires ont été validés.

Ainsi, le dialogue entre les autorités et les groupements d'opérateurs économiques se fait depuis 1996 sur la base des documents chiffrés issus de l'EAI. Il reste à espérer que le progrès enregistré en termes d'information statistique se traduise par la

définition d'une politique adéquate pour le développement du secteur industriel. Mais ce dernier point relève d'un autre domaine, et soulève la question de la capacité et de la volonté des décideurs.

Références bibliographiques

Afristat (1998), *État du système statistique dans les États membres d'Afristat. Rapport de synthèse de l'enquête réalisée en 1996*. - Bamako, Afristat, 108 p. (Série Études, n°1).

Andrianarison F. et al. (1998), *Le secteur industriel formel à Madagascar : caractéristiques, performances, dynamique et perspectives. Enquête annuelle dans l'industrie, exercice 1996, premiers résultats*. - Antananarivo, Madio, 67 p. (Étude n° 9801).

Biggs T. et Srivastava P. (1996), *Structural Aspects of Manufacturing in Sub-Saharan Africa. Findings from a Seven Country Enterprise Survey*. - Washington, Banque mondiale (World Bank Discussion Paper, n° 346).

Cogneau D. (1993), *L'industrie camerounaise dans la crise : 1984-1992*. - Paris, Dial, 13 p. (Étude n° 1993-07).

Desrosières A. (1998), "Deux conceptions des relations entre micro et macro-données. Commentaire de l'article de Michel Sérurier : "Une discipline spécifique : la mesure en macroéconomie"", *Statéco*, n° 90-91, p. 31-32. - Paris, Insee.

Herrera J. (1996), *Étude sur la compétitivité de l'économie sénégalaise*. - Paris, Dial.

Latreille T. et Varoudakis A. (1996) : *Croissance et compétitivité de l'industrie manufacturière au Sénégal*. - Paris, Centre de développement de l'OCDE (Document technique n° 118).

Naudet J.-D. (1999), "Les « guignols de l'info ». Réflexions sur la fragilité de l'information statistique en Afrique", in : Jacob J.-P. (éd.), *Sciences sociales et coopération en Afrique : les rendez-vous manqués*, p. 31-56. - Genève / Paris, Institut universitaire d'études du développement / Presses universitaires de France.

Navaretti G., Gauthier B. et De Melo J. (1996), *How do Industrial Enterprises Respond to Policy Reforms ? Recent Evidence from Cameroon*. - Washington, Banque mondiale.

Rakotomalala A. et al. (1999), *Le secteur industriel formel à Madagascar : caractéristiques, performances, dynamique et perspectives. Enquête annuelle dans l'industrie, exercice 1997, premiers résultats*. - Antananarivo, Madio (Étude n° 9912).

Randrianarison J.-G. (1995), *L'évolution du secteur moderne, 1991-1994. Essai de cadrage à partir des enquêtes de conjoncture du ministère de l'Économie et du plan*. - Antananarivo, Madio, 16 p. (Étude n° 9505).

Razafindrakoto M. (1994a), *État des statistiques du secteur industriel moderne à Madagascar : diagnostic et propositions*. - Antananarivo, Madio, 11 p. (Document technique n° 9403).

Razafindrakoto M. (1994b), *L'évolution du secteur industriel moderne, 1990-1994. Essai de cadrage à partir de l'enquête de conjoncture Instat/BDE*. - Antananarivo, Madio, 14 p. (Étude n° 9403).

Razafindrakoto M. (1996), "Dynamique du secteur industriel moderne sur longue période (1966-1994), ou comment se perdre en une décennie ?", *Économie de Madagascar*, n°1, p. 41-69. - Antananarivo, Banque centrale de Madagascar / Instat.

Razafindrakoto M. et Roubaud F. (1998), "Madagascar à la croisée des chemins : une analyse de la trajectoire récente de l'économie malgache", *Économie de Madagascar*, n° 3, p. 9-28. - Antananarivo, Banque centrale de Madagascar / Instat.

Sérurier M. (1998), "Une discipline spécifique : la mesure en macroéconomie", *Statéco*, n° 90-91, p. 19-30. - Paris, Insee.